



Treffragat (Finistère), jeudi. Les tractopelles œuvrent sur la plage pour renforcer en urgence les enrochements et pieux de bois mis en place en 2019, et déjà impuissants face à la houle.

« L'océan gagnera toujours »

LITTORAL | Sur la côte sud de la Bretagne, rien ne semble enrayer le recul des terres. Les collectivités multiplient les actions pour stopper les vagues. Et réfléchissent même à déplacer des habitants.

Pierre-Loeiz Thomas

CE JEUDI 20 avril, la mer monte à Treffragat, commune de 2 400 habitants au sud du Finistère. Dans quelques heures, les vagues de la plus grande marée du mois viendront buter sur les blocs de pierre que deux tractopelles s'appliquent à empiler sur la dune. Des travaux entrepris à la hâte après les violents coups de vent qui ont frappé la pointe bretonne cet hiver.

En 2019, 800 roches de plusieurs centaines de kilos avaient été disposées sur 300 m de rivage. De grands pieux en bois avaient été plantés dans le sable pour briser la houle. Sans succès. La structure n'a pas résisté aux assauts répétés des vagues. Le nouvel ouvrage doit être plus haut, plus large, plus solide. Une fois

terminé, ce petit mur de l'Atlantique culminera à neuf mètres au-dessus de la plage.

Ici, comme sur un quart du littoral français, la mer gagne du terrain. « Depuis 2010, le trait de côte recule d'environ deux mètres par an sur ce secteur, détaille Guillaume Esteva-Kermel, chargé de mission submersion marines pour la communauté de communes du Pays bigouden sud. Mais une tempête peut manger trois à quatre mètres de dune d'un seul coup. »

Chez les riverains, le dépit et le déni

Face à cette érosion et à la hausse moyenne du niveau des océans, les autorités ont dû anticiper les risques. D'autant plus que le souvenir de la tempête Xynthia reste encore dans les esprits.

Fin mars, les communautés de communes du Sud-Finistère ont présenté leur Programme d'actions de prévention des inondations (Papi). Le document de 142 pages détaille une stratégie générale pour limiter les risques de submersion, qui va de la sensibilisation des élus à la planification de grands travaux. « Notre priorité est de mettre en sécurité les personnes », détaille Guillaume Esteva-Kermel.

Parmi les mesures envisagées : la délocalisation de certains habitants du quartier de Léhan et la destruction d'une dizaine de maisons alignées de l'autre côté de la dune.

À quelques mètres des tractopelles, dans la tristement nommée rue de la Mer, cette relocalisation fait grincer des dents. « Pour aller où ? questionne une habitante. On dit aux gens qu'ils ont peu de temps pour dégager. C'est tragique. » « L'État a accordé les permis de construire, qu'il assume, lâche un autre voisin, dépit. Un lotissement vient de se construire à quelques centaines de mètres. Pourquoi nous devrions bouger et pas eux ? Moi, je ne suis pas là depuis longtemps, mais d'autres personnes ont vécu toute leur vie ici. »

Éric Pochat a grandi au bord de cette plage. La maison familiale se dresse derrière la dune de Léhan depuis trois générations. Lui a vu se transformer le rivage. « Le sable est parti, constate le quinquagénaire. Je découvre des rochers dont j'ignorais l'existence. » Pour ce marin-pêcheur à la retraite, la vente de la maison est impossible, faute d'assurance prête à prendre en charge un tel risque. Éric Pochat continue tout de même d'entretenir le jardin,

« pour une future estimation par l'État ». Mais quand on lui parle d'une brèche dans la dune, l'homme est catégorique : « Quand je ne serai plus là, elle tiendra toujours. Et quand bien même l'eau passerait, elle irait dans les marais alentour. »

« Les gens n'ont pas conscience des risques », répond Eugénie Cazaux, docteure en géographie à l'université de Bretagne occidentale. Lors de ses travaux sur la perception des enjeux climatiques et l'évolution des prix de l'immobilier sur le littoral, la chercheuse observe « un phénomène de mise à distance temporelle et spatiale ». « Les habitants se disent que la catastrophe arrivera plus tard ou chez les autres. C'est courageux de la part d'une

collectivité d'engager de tels projets. Une maison au bord de la mer, c'est le rêve d'une vie. Là, on dit aux gens que ce n'est plus possible. »

Les prix de l'immobilier continuent de grimper

« Sur la question des délocalisations, on avance à pas de loup, confirme un élu du territoire qui souhaite rester anonyme. Tout n'est pas finalisé. On ne veut pas pointer du doigt telle ou telle maison avant d'avoir les résultats définitifs des études. Mais tout ça arrive plus vite que nous l'aurions imaginé. »

À quelques kilomètres de Treffragat, la petite commune de L'Île-Tudy semble flotter. Les jours de grande marée, une légère houle suffit pour que les embruns lèchent le

mur de pierre de la maison d'Éric Patrix. Pour sensibiliser aux risques de submersion, le quinquagénaire organise depuis 2009 le festival Si la mer monte. « Pendant les premières éditions, les gens nous disaient de nous taire, de peur que les prix de l'immobilier baissent. Mais la mer continue de monter et les prix aussi. » Malgré les risques de submersion, le prix moyen du mètre carré dépasse les 4 300 €. Depuis cinq ans, la valeur des maisons a augmenté de plus de 50 %. « La proximité de la mer reste l'argument de vente numéro un, constate Eugénie Cazaux. Face au désir de rivage, les risques sont complètement occultés. »

À L'Île-Tudy, le Papi ne prévoit pas de délocalisation mais la construction d'une digue pour préserver les habitations. Coût de l'ouvrage : 3,3 millions d'euros. « Nous, nous sommes pour laisser passer la mer, revendique Éric Patrix, sans pour autant dénigrer ce nouvel aménagement. De toute façon, l'océan gagnera toujours. » Quand il évoque le futur, il laisse dériver son imagination. « Il pourrait exister des maisons flottantes ou sur pilotis, sourit l'Île-Tudiste. Ou nous pourrions habiter dans des phares. »



Les gens n'ont pas conscience des risques

Eugénie Cazaux, docteure en géographie à l'université de Bretagne occidentale



Éric Patrix, habitant de L'Île-Tudy (Finistère) et fondateur du festival Si la mer monte, essaye de sensibiliser aux risques de submersion.